¿ Interrogations ?
revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales

Terfous Fatia

Les faits de déviances dans le football féminin : le cas de la ligue et des districts du Nord Pas-de-Calais (2006-2009)

Pour citer l'article

Terfous Fatia, « Les faits de déviances dans le football féminin : le cas de la ligue et des districts du Nord Pas-de-Calais (2006-2009) », dans *revue ¿ Interrogations ?*, N°13. Le retour aux enquêtés, décembre 2011 [en ligne], https://revue-interrogations.org/Les-faits-de-deviances-dans-le (Consulté le 20 avril 2024).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Introduction

Cet article propose de revenir sur les interrogations relatives aux formes, figures et représentations des faits de déviance féminins de la revue [1]. Il vise à dégager et à établir un bilan des déviances des pratiquantes de football. Cette étude s'inscrit dans une perspective microsociologique puisqu'elle concerne les faits de déviance commis, au cours de trois saisons, par les licenciées de la ligue et des districts du Nord Pas-de-Calais.

L'engagement des hommes et des femmes dans le football est similaire dans leur forme, dans les conditions de l'appropriation technique, et dans les conditions de réalisations spatiales et institutionnelles. On comprend alors mal pourquoi, une fois dépassés les interdits et les représentations de la femme comme un être faible et fragile, les faits de déviances des joueuses restent marginaux voire confidentiels alors que ceux des hommes sont désormais bien connus. Le poids de la longue tradition masculine, en plus de freiner la croissance du football féminin [2], semble rendre les déviances des femmes invisibles.

Quels sont les aspects des déviances des joueuses ? Comment les phénomènes évoluent-ils sur un temps court ? Quelles catégories de joueuses et quels championnats sont concernés ? Quelles sont les principales victimes ? Des carrières déviantes existent-elles dans le football féminin ? C'est à l'ensemble de ces questions que nous tentons de répondre dans cet article.

Problème théorique

Qu'elles soient commises dans les tribunes ou sur les terrains, qu'elles soient le fait des supporters ou des joueurs, les déviances dans le football ont suscitées de nombreux travaux [3]. Cependant, la place des femmes dans ces recherches reste portion congrue. A notre connaissance, seule l'étude de Dominique Bodin, de Luc Robène et de Stéphane Héas [4] est consacrée aux déviances des femmes dans le football. A travers l'exemple du hooliganisme, les auteurs montrent que l'absence d'étude sur l'existence ou non de femmes hooligans tient à de multiples raisons : l'absence de traitement de la singularité, les a priori positifs dont jouissent les femmes quant aux violences, la définition trop restrictive du hooliganisme qui empêche de comprendre la place des femmes dans certains événements, la difficulté de penser une violence des femmes alors que celles-ci subissent de nombreuses formes de violence. Dans les noyaux durs des supporters de football en France, les auteurs observent pourtant qu'un certain nombre de femmes reconnaissent participer et avoir participé à des actes hooligans. Si elles ne sont pas au cœur des affrontements les plus durs, elles sont parfois les instigatrices ou les égéries de certains groupes pour qui la violence est une partie intégrante et intégrative du supportérisme. Cette analyse a largement nourrie notre réflexion. Concrètement, elle nous a permis, non pas de revenir sur les raisons de l'invisibilité des écarts à la norme féminins et leurs causes [5], mais de déplacer la focale sur les terrains du dimanche pour identifier la place des pratiquantes (différente des supportrices) dans les déviances.

Naissance, organisation de l'étude et repères autour de la pratique

Cette enquête prolonge le travail du SHERPAS [6]. Investit depuis une dizaine d'année, l'atelier, entend contribuer à la recherche sur les violences et les régulations dans le domaine du sport. Cette approche a conduit le laboratoire à considérer la question des violences dans le football sous le prisme des rapports sociaux de sexe [7] et de la criminologie [8]. Le projet a donné lieu à une demande de financement auprès de la Fédération Française de Football (FFF) qui apporte son soutien aux recherches sur l'étiologie et la prophylaxie des violences. Terrain privilégié d'investigation depuis dix ans, la ligue et les districts du Nord Pas-de-Calais ont été choisis comme structure de terrain.

La Ligue du Nord Pas-de-Calais est la troisième ligue de France en nombre de licenciées (4075). Elle comprend les districts Escaut, Maritime Nord, Artois, Côte d'Opale et Flandre qui comptent respectivement 902, 343, 1162, 693, 975 licenciées [9]. Les catégories de joueuses sont au nombre de six : seniors, 16 ans, 13 ans, benjamines, poussines, débutantes. Toutes les ligues régionales sont tenues d'organiser des épreuves officielles féminines. Les championnats des ligues se rapprochent, à échelle réduite, de ce qui existe chez les hommes. La ligue du Nord Pas-de-Calais organise les championnats féminins de première et deuxième division (D1, D2), de division honneur (DH), de promotion honneur (PH), un championnat régional féminin seniors et 16 ans à 7. Les questions relatives aux dispositions des règlements généraux, aux lois du jeu, aux sanctions pour

comportements antisportifs et à la discipline concernent indistinctement les deux sexes et s'appliquent dans leur intégralité aux compétitions féminines du Nord Pas-de-Calais [10].

Questions de méthode

Cette enquête a été réalisée selon un processus qui comporte trois phases. La première phase, concerne la collecte de toutes les informations pertinentes, incluant les publications des institutions. La deuxième phase consiste à établir le bilan des sanctions inscrites dans les lois du jeu (fautes et comportements antisportifs définis dans les règlements généraux de la FFF) dans la ligue et les districts du Nord Pas-de-Calais. Il s'agit de quantifier et de déterminer la fréquence (pour 100 matchs) des sanctions distribuées à la ligue et aux districts au cours des trois saisons. Une attention particulière est portée aux sanctions les plus graves : celles occasionnant une suspension supérieure ou égale à 6 mois [11]. La troisième phase renvoie à une analyse des éléments recueillis et évaluation de ceux-ci. Il s'agit, en plus de déterminer la fréquence des sanctions, d'identifier les contrevenantes et les victimes, de situer les clubs à risques ou dans le risque et de repérer les cas de récidives. Le corpus est construit à partir des archives de la ligue et des districts, et plus particulièrement des feuilles de matchs, des rapports d'arbitres et des dossiers de commissions de discipline. Des échanges ont eu lieux avec les présidents des commissions féminines et de discipline. Ces interventions n'ont, cependant, pas permis d'appliquer le protocole d'enquête initialement prévu. Certains centres ont refusés d'ouvrir leurs archives et nous ont donné des sources informatisées émanant de FOOT2000 [12]. Aussi, certaines caractéristiques organisationnelles (fusion et gestion des championnats entre les districts en raison de la faiblesse des effectifs) et manques (feuilles de matchs, rapports d'arbitres, dossiers disciplinaires) nous ont empêché de faire un bilan quantitatif exhaustif et de qualifier finement les déviances des joueuses.

Les déviances des joueuses : distinguer les faits commis dans ou en dehors d'une action de jeu, au cours ou en dehors de la rencontre

Les résultats, qui visent à établir un bilan des sanctions inscrites dans les lois du jeu, distinguent les faits commis au cours ou en dehors d'une action de jeu, pendant ou en dehors de la rencontre. Dans le traitement statistique, la fréquence des sanctions est calculée en fonction du nombre de match. On utilise le volume des cartons (jaunes et rouges) pour faire une moyenne des sanctions par match, pour rendre compte de la distribution des sanctions au cours des saisons, pour hiérarchiser et comparer les centres, les unités (cartons), les catégories de joueuses et les championnats. Portant sur trois saisons sportives (2006/2009) et environ 2 384 rencontres auxquelles ont participé en moyenne 4251 licenciées [13], l'exploitation des donnés a permis d'obtenir les résultats suivants.

Les faits de jeu : répartition des cartons jaunes et rouges distribués dans les compétitions de la ligue et des districts du Nord Pas-de-Calais (2006-2009)

Ligues/Districts	**Pourcentage de cartons jaunes distribués (pour 100 matchs)**	**Pourcentage des cartons rouges distribués (pour 100 matchs)**
Nord Pas-de-Calais	53.7 (DH)	8 (DH)
	41.1 (PH)	5 (PH)
Artois	32.3 (D1)	2 (D1)
	6.1 (D2)	0.4 (D2)
Escaut	31.1 (D1)	2 (D1-D2)
	16.3 (D2)	
Côte d'Opale	12.3 (seniors A départemental)	0
	5.7 (seniors B départemental)	0
Flandre	8.8 (D1 : groupe A-B)	0
	1.6 (Excellence 13 ans)	0

Sur les trois saisons, la DH de la ligue du Nord Pas-de-Calais occupe le premier rang au nombre de cartons jaunes et rouges distribués par match avec respectivement 53,7% et 8%. Globalement les chiffres de la ligue du Nord Pas-de-Calais relèvent une diminution ou une stagnation des cartons jaunes et rouges distribués par match entre la saison 2006-2007 et 2007-2008, et une augmentation des cartons rouges distribués par match entre la saison 2007-2008 et 2008-2009. Pour les districts Artois, Escaut et Flandre, les chiffres révèlent grossièrement une augmentation ou une stagnation des cartons jaunes et rouges distribués par match entre les trois saisons.

Pour représenter les faits de déviance des joueuses commis en dehors du jeu (au cours ou en dehors de la rencontre) et pour illustrer quelques unes de ses formes, nous nous sommes inspirés de la classification de l'Observatoire des comportements [14]. Celui-ci suggère quatre types d'agressions : violences verbales (menaces, propos grossiers ou injurieux), violences physiques (bousculade, coup ou tentative de coup, agression par arme), incivilités (geste obscène, crachat, jet de projectiles), atteintes aux biens (dégradation, vol, incendie).

Hors d'une action jeu au cours ou en dehors de la rencontre : répartition des types d'agressions et des types d'incidents, par catégories, dans la ligue et les districts du Nord Pas-de-Calais (2006-2009)

Types d'agressions	Types d'incidents	Féminines 12-16 ans	Féminines Seniors	TOTAUX
Violences verbales	Menace	0	1	1
	Propos injurieux	1	13	14
Violences physiques	Agression par arme	0	0	0
	Bousculade	0	1	1
	Coup	0	15	15
	Tentative de coup	0	2	2
Incivilités	Geste obscène	0	2	2
	Crachat	0	0	0
	Jet de projectiles	0	2	2
Atteintes aux biens	Dégradation	0	0	0
	Vol	0	0	0
	Incendie	0	0	0
	TOTAUX	1	36	37
	Matchs joués	491	1893	2384
	Pourcentage (pour 100)	0.20	1.90	0.01

Les données concernant la fréquence des agressions en proportion du nombre de match montrent que 1,90% des incidents concernent les catégories seniors alors que 0,20% des incidents concernent les catégories jeunes. Les chiffres sont inexistants concernant la fréquence de certains types d'agressions (atteintes aux biens). Les catégories seniors et les championnats de la ligue du Nord Pas-de-Calais et du district Artois, notamment ceux de D1 et de DH, sont plus particulièrement touchés par les différents types d'agressions.

Bien que l'évolution des types d'agressions ne suive pas une courbe régulière, on constate globalement une augmentation des violences verbales et une diminution des violences physiques entre 2006 et 2009. Les cas de violences verbales et physiques sont plus marqués dans certains clubs de la ligue. Aussi, les violences sont majoritairement commises par et contre des joueuses. Enfin, l'expérience de la violence verbale comprise comme un phénomène de répétition concerne surtout les joueuses des championnats de D1 et de DH. En revanche, l'expérience de la violence physique ne concerne aucune joueuse. On ne peut donc pas affirmer que les pratiquantes entrent dans des carrières déviantes.

Conclusion

Les faits de déviance des joueuses sont de différentes formes et de différentes natures. Bien que les chiffres

soient discutables [15], les déviances des joueuses de football de la ligue et des districts du Nord Pas-de-Calais, sont relativement faibles. Si certaines agressions (verbales, physiques) touchent plus particulièrement certains centres (ligue, district Artois), catégories (seniors), championnats (D1, DH) et clubs, rares sont les joueuses qui entrent dans une carrière déviante. Mais des entretiens avec les auteures et les victimes de violences permettraient certainement de mieux appréhender leurs carrières et leurs profils. Finalement, au-delà de l'histoire du contrôle institutionnel et de la sanction, cette étude doit, dans le temps, inciter à consolider le champ d'investigation notamment sur les constructions et les représentations dimorphiques du genre, des déviances et des régulations.

Bibliographie

Bodin Dominique, Robène Luc, Héas Stéphane et Gendron Martin, « Une approche de la criminalité à travers l'exemple du hooliganisme », *Criminologie,* 2, 2005, p. 195-224.

Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 2003.

Mucchielli Laurent, *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Nnémé Marie Stéphanie, « Les femmes dans le football : enjeu et mise en jeu des identités de genre », *Les carnets des STAPS,* 5, 2009, p. 43-56.

Prudhomme Poncet Laurence, *Histoire du football féminin au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Silvain Yannick et Benazrine Rachid, « Les violences et les incivilités dans le football amateur. Analyse de plus de 19000 matches émaillés d'un ou plusieurs incidents au cours des saisons 2006-2007 et 2007-2008 », *Grand Angle*, 18, 2009, p. 1-24.

Travert Maxime et Soto Hélène, « Une passion féminine pour une pratique masculine », *Sociétés,* 103, 2009, p. 85-95

Notes

[1] P. Fugier (numéro sous la coordination de), « Formes, figures et représentations des faits de déviance féminins », *Interrogations*, 8, 2009.

[2] L. Prudhomme, « Sexe faible et ballon rond. Esquisse d'une histoire du football féminin », In *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*, Arnaud Pierre (Dir), Paris, L'Harmattan, 1996, p.111-129.

[3] M. Attali et al, *Le football et la violence,* Aix en Provence, Editions Lettres libres, 1987. D. Bodin, *Sports et violences*, Paris, Chiron, 2001. J.M. Brohm, *Les meutes sportives*, Paris, L'Harmattan, 1993. C. Bromberger, « Formes et sens de la passion partisane chez les ultras du football », *Questions actuelles*, 1995, p. 267-278. M. Comeron, « Hooliganisme : la délinquance des stades de football », *Déviance et société*, 21/1, 1997, p. 97-113. E. Norbert et al, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1989. W. Nuytens et N. Penin, « Les violences dans le football amateur français : il y aura des prolongations », *Les cahiers de la sécurité,* 1, 2009, p. 200-2006. A. Tremoulinas, « La construction locale d'un ordre social. Négociations de parties de football », *L'année sociologique,* 58/2, 2008.

[4] D. Bodin, L.Robène et S. Héas, « Les femmes hooligans : paralogisme ou réalité éludée ? » *Science et Motricité,* 62, 2007, p. 37-55.

[5] R. Lucchini, *Femme, violence et identité*, Paris, l'Harmattan, 2002. Selon l'auteur deux situations prévalent dans la sociologie de la déviance traditionnelle. Dans la première, le cas de la femme est simplement assimilé à celui de l'homme. Dans l'autre, la délinquance féminine est réduite à des problèmes de mœurs et de morale sexuelle. Dans ce cas, l'explication de la délinquance féminine est recherchée dans la pathologie individuelle. Ces fondements de la connaissance sociologique et criminologique sur les femmes ont été remis en question. Les thèses de la convergence des rôles sexuels et de l'émancipation de la femme offrent d'autres types d'interprétations des déviances féminines.

[6] Le SHERPAS est une composante de l'équipe de recherche septentrionale, Sport et Société, EA 4110.

[7] P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998. A. Davisse et al, *Sport, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, 1998. C. Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992. F. Héritier, *Masculin, féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996. C.

Louveau, « Masculin / féminin, l'ère des paradoxes », *Cahiers internationaux de sociologie*, 100, 1996, p. 13-31. C. Mennesson, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005. J. Scott, « Genre : une catégorie utile de l'analyse historique », *Les cahiers du grif*, 38, 1988, p. 125-153.

[8] M.A. Bertrand, *Les femmes et la criminalité*, Quebec, Athena, 2003. R. Colelette-Carrière et L. Langelier-Biron, « Du côté des filles et des femmes, leur délinquance, leur criminalité », *Criminologie*, 16/2, 2003, p. 27-45. C. Dauphin et al, *De la violence et des femmes,* Paris, Albin Michel, 1997. E. Dunning et J. Maguire, « Rôle des processus sociaux dans le sport, les relations entre les sexes et le contrôle de la violence », *Sociologie et sociétés*, 27/1, 1995, p.117-137. D. Groman et C. Faugeron, « La criminalité féminine libérée : de quoi ? », *Déviance et société*, 3/4, 1979, p. 363-376. S. Rubi, « Les comportements « déviants des adolescentes des quartiers populaires : être « crapuleuse », pourquoi et comment ? », *Travail, genre et sociétés*, 9, 2003, p.39-69.

[9] Sources FFF. Statistiques, saison 2008-2009.

[10] Sources FFF, LFA, Ligue Nord Pas-de-Calais.

[11] Les faits entraînant les sanctions les plus graves sont : bousculade volontaire- tentative de coups ; crachats ; brutalités ou coups n'occasionnant pas une blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans ITT ; brutalité ou coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours ; brutalité ou coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT supérieure à 8 jours. Barème des sanctions de référence pour les comportements antisportifs. Ligue du Nord Pas-de-Calais.

[12] L'intranet national FOOT2000, créer par la FFF en 2000, permet de mesurer « objectivement » les actes violents commis au cours des matchs à partir de certaines informations parmi lesquelles le suivi des matchs et de la discipline, la préparation et le suivi des dossiers en commission, les dossiers des clubs. L'enregistrement des faits sur l'intranet dépend, cependant, du nombre de centres participants à la saisie des données et de la volonté des personnels chargés de les enregistrer. Notre base de données est donc parcellaire. Pour la ligue du Nord Pas-de-Calais, la méthode repose essentiellement sur les données de FOOT2000 et sur les procès verbaux des commissions de discipline. Pour le district Maritime Nord, notre méthode repose sur FOOT2000, sur les feuilles de matchs, les dossiers disciplinaires et les procès verbaux des commissions de discipline des catégories jeunes (uniquement). Pour le district Côte d'Opale, notre méthode repose sur FOOT2000, sur les dossiers disciplinaires et les procès verbaux des commissions de discipline. Pour le district Flandre, la méthode repose sur FOOT2000, sur certaines feuilles de matchs et les procès verbaux des commissions de discipline. Pour le district Escaut, la démarche repose sur FOOT2000, les feuilles de matchs, les dossiers disciplinaires et les procès verbaux des commissions de discipline. Pour le district Artois, la méthode repose sur les feuilles de matchs, les dossiers disciplinaires et les procès verbaux des commissions de discipline.

[13] Source ligue du Nord Pas-de-Calais. Statistiques licences féminines. 2006-2007 : 4381 ; 2007-2008 : 4305 ; 2008-2009 : 4069.

[14] Créer en 2005 par la FFF, l'Observatoire des comportements mesure les actes de violences commis au cours des matchs de la saison à partir de l'intranet fédéral FOOT 2000. Les types d'agression sont choisis en fonction du code disciplinaire de la LFA. Ils sont rapportés aux catégories de joueurs (vétérans, seniors, féminines, etc.) et sont comptabilisés en proportion du nombre de matchs joués.

[15] De nombreuses rencontres féminines ne sont pas arbitrées. En ce sens, certains incidents qui peuvent avoir lieu ne sont pas inscrits sur les feuilles de matchs et n'engendrent donc pas de sanctions. Aussi, les déviances des joueuses posent des problèmes de définition et de catégorisation. Enfin, il serait intéressant de rapporter les incidents au nombre de licenciée.

.